

P4 Démocratie

P10 Environnement

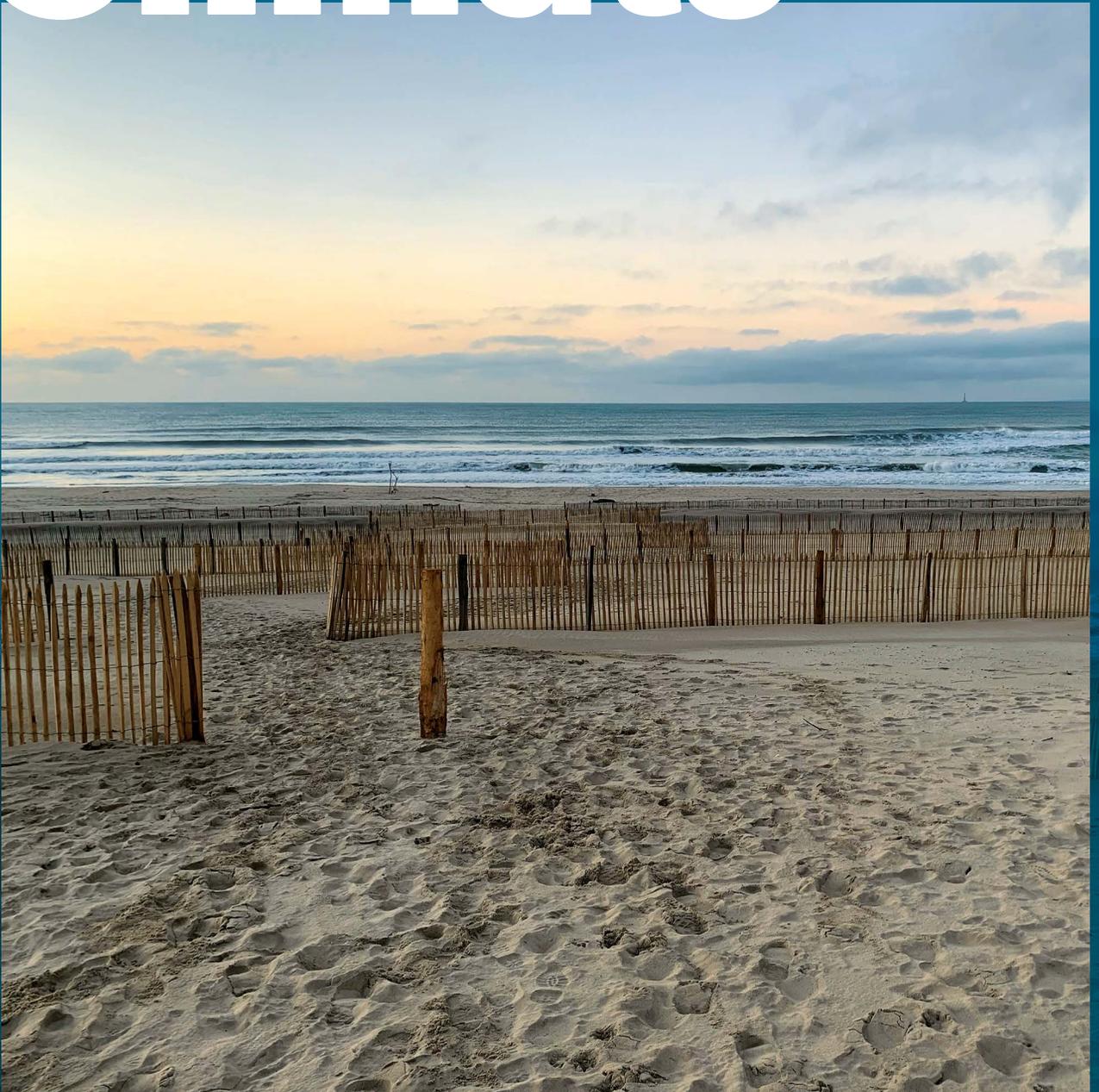
P7 Métamorphoses

P16 Vie Soulacaise



Climats

Le journal de la ville



Un "Climats" pour le climat



L'été indien tant apprécié en arrière-saison s'est, cette année, prolongé jusqu'à la mi-novembre. Si cette prolongation de la douceur a eu des effets positifs sur la fréquentation de notre station en septembre et durant les vacances de la Toussaint, cela ne peut laisser de nous inquiéter après la période de canicule et de sécheresse de cet été, quant à la forme de réalité tangible que semblent prendre le réchauffement et le dérèglement climatiques.

Les accords de Paris signés à l'issue de la COP 21 en 2015 se fixaient pour objectif la limitation du réchauffement climatique à +1,5°C par rapport au niveau préindustriel. La trajectoire suivie depuis lors rend cet objectif illusoire, si une inflexion n'est pas donnée. Comme nous avons su prendre les mesures visant à réduire le trou de la couche d'ozone, il nous faut aujourd'hui collectivement décarboner nos usages et apprendre à préserver les ressources.

Le contexte actuel nous y conduit de façon presque évidente. Flambée des prix des énergies, retour de l'inflation, risques de pénurie annoncés me confortent dans la conviction que chacun d'entre nous peut contribuer à diminuer l'impact environnemental de notre mode de vie.

D'où la place faite au volet environnemental dans ce numéro. La photo de couverture reflète ainsi notre volonté de lutter de manière durable contre l'érosion.

Ce numéro met également à l'honneur l'engagement des jeunes générations : pré-adolescents, adolescents, jeunes adultes ainsi que des actes de solidarité, le plus souvent méconnus de ceux qui n'en sont pas les bénéficiaires.

La période des fêtes de fin d'année est propice à la prise de bonnes résolutions. Certains décident d'arrêter de fumer, d'autres de se remettre au sport. Les enfants promettent à leurs parents de ne plus se disputer avec leurs frères et sœurs, les ados de se mettre à « bûcher ».

À Soulac, deux bonnes résolutions de nouvel an sont tout en haut de la liste : celle de nous mettre à trier tous nos emballages et celle de nous faire recenser.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

Xavier Pintat

Maire de Soulac-sur-Mer

Membre honoraire du Parlement



Démocratie 4

Métamorphoses 7

Jeunesse 8

Environnement 10

Solidarité 12

Vie Touristique 15

Vie Soulacaise 16

État Civil 22



*Extraits des
délibérations des
conseils municipaux
des 27 juin et
21 septembre.*

URBANISME ET FONCIER

ACQUISITION DE PARCELLE

Lors de la réalisation du Front de Mer au début des années 60, certaines parcelles privées se sont retrouvées incluses dans le projet. Par délibération du 20 décembre 1996, la commune avait décidé d'acquérir 6 parcelles situées sur le Boulevard Charcot par prescription trentenaire, afin de les classer dans le domaine public. Il s'agit aujourd'hui de finaliser la procédure administrative par transfert de propriété d'une parcelle située à l'angle de la rue de la paix.

FINANCES

DES DÉLIBÉRATIONS MODIFICATIVES D'AJUSTEMENT DE CRÉDITS ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET DEUX BUDGETS ANNEXES :

Budget Principal : 23 220 € en section de fonctionnement et 65 937 € en section d'investissement.

Budget de l'eau et de l'assainissement : 21 087 € en section de fonctionnement et 1 000 € en section d'investissement.

Budget annexe du Camping des Genêts : 362 € en section de fonctionnement.

TARIFS COMMUNAUX.

Des modifications tarifaires ont été votées pour les sections musculation et judo du CMCS (centre municipal culturel et sportif).

CONTRAT D'OPÉRATIONS DES INSTALLATIONS DE JET A-1 ET AV GAS 100 LL À L'AÉRODROME.

Dans le cadre des aménagements de modernisation des appareils de distribution de carburants à l'aérodrome, un contrat est signé avec la société Total Énergies Marketing France du 28 avril 2022 au 1^{er} mai 2025. Ce contrat fixe les modalités de stockage et distribution de carburants.



SUBVENTION À L'ASSOCIATION FÉLINE DE L'ESTUAIRE.

Une subvention de 1 500 € est accordée à cette association reconnue d'utilité publique qui lutte contre la prolifération des chats errants.

ÉROSION

La commune de Soulac-sur-Mer a prorogé la convention de partenariat avec la Communauté de Communes Médoc-Atlantique relative à la stratégie de gestion du phénomène d'érosion de la Pointe de la Négade à la jetée de Grave jusqu'au 31 décembre 2022.

Concernant la lutte douce contre l'érosion marine du littoral Sud et le programme de rechargement en sable 2023/2032 qui lui est lié, une enquête publique a été ouverte du 22 août au 8 novembre derniers.

Le projet vise, au vu des perspectives d'évolution du trait de côte, à reconstituer les milieux dunaires érodés, diminuer le recul et préserver les enjeux en place. Dans ce cadre, les rechargements au printemps et en hiver de la plage des Naïades, comme pratiqué depuis 2018, seraient poursuivis.



Une expérimentation de rechargement massif de l'ensemble du littoral – de L'Amélie au Signal – à partir de sables dragués dans l'estuaire externe de la Gironde serait conduite. Elle prévoit deux rechargements massifs sur la période 2023/2032, si les conditions techniques et financières le permettent.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé par les communes de la Communauté de Communes Médoc-Atlantique avec la CAF est arrivé à échéance le 31 décembre 2021. Il doit être remplacé par une Convention Territoriale Globale (CTG) qui reprend et élargit les compétences et aides du précédent contrat à partir de diagnostics territoriaux partagés. Sur cette base, un plan d'action va être défini, au plus près des besoins du territoire.

La CTG est « une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de service complète, innovante et de qualité, aux familles. Tous les champs d'intervention de la CAF peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, inclusion numérique, accompagnement social ».

L'ensemble des communes membres de la CdC Médoc-Atlantique souhaite la signature de la CTG 2022-2026, qui permettra la déclinaison d'une stratégie globale en matière de politiques familiales sur le territoire.

DES CHIFFRES AUJOUR'DUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Tous les 5 ans, a lieu le recensement de la population. Il permet non seulement de connaître le nombre d'habitants, mais aussi les caractéristiques des foyers (âge, sexe, niveau d'étude, composition familiale ...) ainsi que la façon dont ils sont logés.

Le recensement est un outil précieux d'aide à la définition des politiques publiques. Pour la commune, c'est sur ses chiffres qu'est calculée la population légale qui détermine le montant de l'aide accordée par l'État. L'analyse des données ainsi collectées donne des indications sur les besoins de la population et sur les choix de services publics à développer qui lui seront le plus utile.

Participer au recensement est un acte civique utile à tous, à commencer par vous-même.

Alors, **du 19 janvier au 18 février 2023**, réservez le meilleur accueil à l'agent recenseur mandaté par la mairie de Soulac.

Pour la première fois en 2017, la possibilité vous a été offerte de répondre au questionnaire du recensement par internet. Dans le prolongement de la dématérialisation accrue des procédures administratives, la réponse en ligne est à présent privilégiée. En 2022 en France, 63% des personnes recensées ont utilisé cette voie. Elle vous sera systématiquement proposée par l'agent recenseur, soit lors de sa visite, soit par dépôt dans votre boîte aux lettres. La réponse sur papier reste naturellement possible.

Le calendrier du recensement 2023

DÈS LE 19 JANVIER 2023

Dépôt dans les boîtes aux lettres accessibles de la notice de recensement. Celle-ci comprend les identifiants de connexion pour une réponse en ligne.

À PARTIR DU 24 JANVIER 2023

Visite de l'agent recenseur, si vous n'avez pas encore répondu par internet.

Avec l'automne, reprennent les travaux d'aménagement qui peuvent nécessiter de fermer des voies à la circulation. Il en va ainsi du front de mer et du haut de la rue Barriquand, comme de la route de Bordeaux.



FRONT DE MER PHASE 3

La dernière tranche de l'aménagement du front de mer a démarré au mois de novembre. Elle concerne la partie comprise entre la rue de la Paix et le casino. Un beau et grand projet qui arrive à son terme.

En parallèle, des travaux de reprise de certaines malfaçons (fissures, écoulement des eaux pluviales...), sur les précédentes phases de cet important chantier de réhabilitation, se sont déroulées de novembre à décembre.



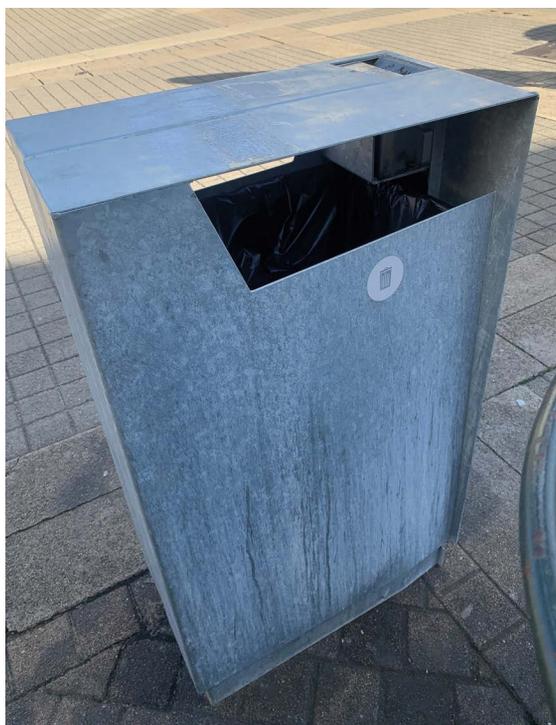
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Sur la route de Bordeaux, la commune réalise des travaux de réhabilitation de l'assainissement collectif. Cette opération d'envergure bénéficie du concours du département, de l'État à travers la dotation d'équipement aux territoires ruraux et naturellement de l'agence de l'eau.

RENOUVELLEMENT DE MOBILIER URBAIN

Soucieuse d'améliorer la propreté de la ville, la collectivité a procédé à l'installation de poubelles dotées d'un cendrier dans les lieux les plus fréquentés de Soulac. Leur conception permettra peut-être une utilisation strictement conforme à leur objet.

Sont concernées la rue de la plage et la rue Brémontier, la place de la Basilique et la place Jean-François Pintat. Sur ces deux places, dans une recherche d'unité avec le mobilier précédemment posé, les poubelles sont de couleur acier. Leur nombre a par ailleurs été augmenté sur l'esplanade des Girondins.



Les élus
du Conseil
Communal
des Jeunes
2022 - 2023
ceints de
l'écharpe aux
couleurs de
la République.



Le nouveau Conseil Communal des jeunes prend ses marques*

Séance d'installation lundi 7 novembre pour les nouveaux jeunes élus par leurs pairs des classes de CM1 et CM2 de l'école primaire Jules Ferry et de la classe de 6^{ème} du collège Georges Mandel.

Sur les 12 élus (3 élèves de CM1, 2 de CM2 et 7 de 6^{ème}) que compte ce conseil, 6 participaient déjà au CCJ 2021/2022. Il faut y voir le signe de ce que leur engagement citoyen est suffisamment gratifiant pour mériter d'être poursuivi. Représentation de leurs camarades de classe dans la cité, cohésion d'équipe, mise en œuvre - dans la bonne humeur - de projets de la conception à la réalisation, c'est à une véritable école de la vie que se frottent les jeunes édiles. Soutenus par le Conseil municipal qui a mandaté Évelyne Moulin, adjointe à l'Éducation et à l'Enfance et Manuela Lieuteau-Sanchez, conseillère déléguée au Conseil communal des Jeunes et à la jeunesse pour les accompagner, ils bénéficient de l'encadrement des personnalités qualifiées Marthine

Leborgne, Christian Roch et Nicole Nadau. Deux agents de la Ville, Sylvie Bouilleau et Muriel Debourg, viennent compléter le dispositif pour assurer le suivi administratif.

Au menu pour cette année scolaire figure d'ores et déjà la poursuite du programme de panneaux de plage. 4 restent encore à réaliser. L'expertise d'Antoine Pometan et Émilie Rakowitz, plasticienne, sera à nouveau sollicitée sur ce projet (cf. Climats N°78).

Lors de cette séance inaugurale, quelques idées de chantiers à lancer ont commencé à fuser comme utiliser de l'eau de récupération pour l'arrosage des plantations, nettoyer et baliser les chemins de VTT ou encore installer des bancs dans le quartier de la forêt pour favoriser le repos et la convivialité. Leur grand projet reste la réalisation d'un skatepark.

Bien en phase avec leur époque, ils se sont enquis des mesures envisagées pour réduire la consommation d'énergies.

*De droite à gauche, rang 1 : Lisa Brun, Aaron Querment, Gaspard Blanc, Annabelle Borel, Iris Borgia; rang 2 : Kessy Piuzy, Maylis Chevallier, Nathanaël Sauquet; rang 3 : Clémence Bastin, Amalya Braud, Enriqué Bompan-Castellarnau, Tristan Borgia, Ambroise Figerou, Endy Rouyer.

Le Service civique, une mission pour chacun au service de tous!

Nombre de jeunes souhaitent se rendre utiles et ne savent parfois pas vers qui se tourner pour proposer leurs services...

La solution ? Le service civique !



QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

Le service civique est un engagement qui permet aux jeunes volontaires de réaliser une mission au service de l'intérêt général.

Il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ou d'expérience et étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Un seul critère de sélection : la motivation.

Ce n'est pas un stage, ni du bénévolat, ni même un emploi salarié. C'est un engagement volontaire pour une durée de 6 mois minimum à 12 mois maximum qui doit être réalisé en continu. Cette période constitue une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel, un temps de construction de soi et d'ouverture aux autres.

Le service civique peut être réalisé auprès :

- D'organismes à but non lucratif de droit français : associations, fondations, fédérations, ONG ;
- De personnes morales de droit public : État, collectivités territoriales ou établissements publics comme par exemple les écoles.

Des champs d'action très divers, des propositions de mission à deux pas de chez toi ou à l'autre bout du monde, des raisons de s'engager variées, une multitude d'organismes encadrants font que, depuis sa création en mars 2010, 500 000 jeunes ont réalisé un service civique. Pourquoi pas toi ?

Pour mieux comprendre le service civique, pour trouver ma mission, je me rends sur www.service-civique.gouv.fr

UN SITE À DESTINATION DES JEUNES

Que tu sois collégien, lycéen, apprenti, étudiant, jeune actif ou demandeur d'emploi, tu trouveras l'info adaptée à ta situation sur le site « Jeunes de Nouvelle-Aquitaine » :

<https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/>

info Nouvelle-Aquitaine
Jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

Passer l'hiver et au-delà

Le conflit en Ukraine a provoqué l'envolée des prix du pétrole et du gaz et par ricochet, celle des prix de l'électricité. Entreprises, collectivités, particuliers, tous sont impactés dans leurs activités quotidiennes. Devenir économe dans ses usages relève d'une impérieuse nécessité pour la planète comme pour son porte-monnaie.

L'électricité une question d'équilibre

L'électricité étant une énergie non stockable, il faut qu'à tout moment la puissance appelée sur le réseau corresponde à la production injectée. Les capacités de production de notre pays étant actuellement réduites (barrages hydroélectriques indisponibles du fait du faible niveau des cours d'eau, tranches de production nucléaires à l'arrêt pour maintenance, tarissement des possibilités d'importation), les Français ont été invités à avoir une consommation raisonnée pour éviter les coupures éventuelles.

Réduction de la consommation d'énergie : la Ville s'engage.

Réuni en séance le 14 novembre, le Conseil municipal a décidé l'extinction de l'éclairage public entre 23 h et 6 h en semaine et entre minuit et 6 h le week-end. Outre l'effet sur la facture énergétique de la Ville, cette décision réduira la pollution lumineuse et favorisera la biodiversité.



Dans le même esprit de réduction de sa consommation d'électricité, la Ville remplace progressivement les sources lumineuses de l'éclairage public par des ampoules à LED.

Enfin, dans un objectif de sobriété toujours, les illuminations de Noël donneront son caractère festif à la Ville sur une période plus réduite que les années précédentes, du 15 décembre au 1er janvier.

Écowatt, un outil au service du maintien de l'alimentation électrique de tous.

Prenant la forme d'une carte interactive au code couleur des plus simples (vert, orange, rouge), Écowatt présente en temps réel le niveau de consommation électrique en France et permet d'adapter sa consommation lorsqu'une coupure est à craindre. Le dispositif propose de s'inscrire à « l'alerte vigilance coupure », afin de recevoir un sms de signalement en cas d'un tel risque.

Consommer au meilleur moment

<p>Faire fonctionner le chauffe-eau pendant les heures creuses</p>	<p>Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8h-13h et 18h-20h</p>
<p>Limiter la consommation en fin de journée (réduit de nuit sur chauffage et ventilation, bureautique, éclairage, etc.) dans les locaux inoccupés</p>	<p>Anticiper la montée en température des locaux avant 8h</p>
<p>Recharger les véhicules électriques pendant les heures creuses</p>	

Mobilité propre : un pas de plus en 2023.

Depuis 5 ans, la Ville s'est positionnée sur l'offre de mobilité électrique et hybride. Elle-même a acquis deux véhicules électriques. 3 bornes qui représentent 6 points de charge sont installées sur la commune : l'une à la Mairie, une autre sur le parking de la Baleine et la troisième à l'Amélie. Le nombre de charges a été multiplié par deux entre 2021 et 2022. L'accessibilité à Soulac en véhicule électrique est incontestablement un atout pour notre station. D'ailleurs, les bornes du parking de la Baleine et de la Mairie se situent dans le top 20 des bornes les plus fréquentées de Gironde.

Afin d'offrir un service encore plus performant, Soulac accueillera avant l'été prochain la première borne de recharge rapide installée en Gironde. Ce superchargeur permettra de délivrer une recharge d'environ 240 kilomètres en 20 minutes.

En 2023, du nouveau du côté du tri.

Au 1^{er} Janvier 2023

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

SE TRIENT

Vidés, en vrac et séparés. Inutile de les laver !



Briques alimentaires



Emballages en métal



Emballages en carton



Tous les papiers



★ NOUVEAU ★



Petits emballages en métal



Tous les autres emballages en plastique

Quoi de mieux que l'entrée dans une nouvelle année pour faire évoluer ses habitudes de tri ? C'est ce que vous propose le Smicotom.

Dès le 1^{er} janvier, vous pourrez trier tous vos emballages. Plus de tri, c'est moins de déchets en volume et en poids qui partent à l'enfouissement sur le site de Naujac-sur-Mer. Fini les prises de tête pour déterminer dans quelle poubelle mettre tel ou tel déchet. A partir du 1^{er} janvier, trier devient simple. Alors, trions !

Préserver les milieux aquatiques

L'eau est indispensable à la vie. Or, les épisodes de chaleur extrême de plus en plus longs et fréquents, le déficit pluviométrique, ont un impact sur la ressource disponible. Tout ce qui est rare est cher. Cette loi économique pourrait se traduire ici par : l'eau est d'autant plus précieuse qu'elle se raréfie. Préservons-la.

Au-delà de la pratique de gestes simples pour diminuer notre consommation d'eau, préserver l'eau c'est aussi être attentif à ce que l'on jette dans le réseau d'assainissement, car nos eaux usées après traitement en station d'épuration sont rendues au milieu naturel.

Cf. plaquette jointe

"Eaux usées : Bons gestes et bons usages"

CLIMATS

Certaines familles reçoivent plusieurs exemplaires du journal Climats, autant que de personnes majeures résidant dans le foyer.

Si vous êtes dans ce cas et estimez que recevoir un seul exemplaire consultable par toute la famille vous suffit, merci de vous signaler auprès du Cabinet du Maire : cabinet.maire@mairie-soulac.fr

Le journal Climats reste par ailleurs disponible via le site internet www.mairie-soulac.fr

Aux côtés de la Banque alimentaire



La protection des plus fragiles est une responsabilité que la Ville s'attache à assumer. A l'heure où le contexte énergétique voit basculer de plus en plus de nos concitoyens dans une précarité grandissante, notre devoir de solidarité prend encore plus de sens.

La campagne de la Banque alimentaire se déroule en deux temps.

Premier temps : le dernier week-end de novembre a lieu la collecte nationale. Un temps court mais dense, qui nécessite le recours à des bénévoles. Plus le nombre de bénévoles est important, plus les rotations d'équipes sont fréquentes.

La Ville coordonne la constitution et la rotation des équipes qui vont recueillir les dons des Soulacais venus faire leurs courses à Carrefour ou Lidl, ce toute la journée par tranche de deux heures.

Les associations caritatives St Vincent de Paul et le Secours catholique sollicitent leurs adhérents, de même que Soulac Accueil. Des seniors de la commune, des bénéficiaires de la banque alimentaire aussi participent spontanément à cette collecte. Un agent des services techniques récupère les box pleins qu'il remplace par des vides.

Le dimanche, le camion de la banque alimentaire passe récupérer le fruit de la générosité des Soulacaises et des Soulacais.

Second temps : la distribution, qui s'étend du 1er mercredi de décembre au dernier mercredi de mars.

Celle-ci mobilise deux agents le matin pour se rendre au siège de la banque alimentaire à Bordeaux chercher les denrées destinées aux bénéficiaires soulacais et deux agents l'après-midi pour effectuer la distribution.

QUI PEUT DEVENIR BÉNÉFICIAIRE ?

Tout foyer dont le reste à vivre est inférieur à 10 € par jour et par personne est éligible à la distribution d'aide alimentaire.

COMMENT EST CALCULÉ LE RESTE À VIVRE ?

Il convient de déduire vos charges de vos revenus, de diviser ce résultat par 30,5 jours et par le nombre de personnes dans votre foyer.

CONTACT CCAS : 05 56 73 29 18

COMMENT EST CONSTITUÉ LE PANIER ?

Les agents partagent entre le nombre de bénéficiaires les produits arrivés le matin. C'est la surprise tous les mercredis, car il ne faut pas oublier que les plus gros donateurs de la banque alimentaire sont les géants de l'agroalimentaire ou de la grande distribution. Le panier comporte néanmoins généralement des fruits et légumes, des produits secs et des produits frais. Bref, de quoi préparer des repas équilibrés.

COMMENT SE DÉROULE LA DISTRIBUTION ?

La municipalité a fait en sorte que les conditions d'accueil soient les meilleures possible, tant sur le plan matériel (attente, confidentialité) que sur le plan humain.

Les agents missionnés accueillent les bénéficiaires avec chaleur. On peut dire que des liens se créent.

Au final, cette opération fait appel à une belle chaîne de solidarité.

Tous en rose



Soulac avait trouvé sa mascotte en cette matinée du samedi 22 octobre. Comme chaque année, les Galopins de Guyenne, parés de tous les tons de rose en solidarité avec la Ligue contre le cancer, avaient abandonné le bleu et blanc des compétitions pour organiser une marche où la culture le disputait à la performance sportive. Ils avaient demandé à Vanessa Thouron, guide du service culturel de la mairie de Soulac, de préparer un circuit de 5 kilomètres qui permettrait aux marcheurs de découvrir des sites d'intérêt historique ou architectural. 180 marcheurs avaient répondu à l'appel, accueillis par les commerçants du marché autour d'un

petit café. L'association Rose Médoc, sollicitée par les Galopins, ne pouvait que s'associer à la marche que le club avait prévu d'organiser. L'un de ses objectifs opérationnels est en effet de conduire des actions de promotion de la santé au rang desquelles la sensibilisation au dépistage a toute sa place.

C'est avec une grande émotion que la présidente de Rose Médoc a pris connaissance du montant des dons récoltés. Une cérémonie officielle de remise sera organisée ultérieurement. Ce sera l'occasion pour Climats de revenir sur cette association et le projet qu'elle porte.



Le centre du « Mieux Vivre Ensemble » en plein essor

Qu'il semble loin le temps où le projet de réunir les résidents de Soleil d'Or et les jeunes footballeurs du FC Cœur Médoc Atlantique autour d'activités communes se résumait à un petit groupe de 8 seniors !

C'est en 2015, sur un concours de circonstances, que l'idée germe dans l'esprit de Grégory Martin, Conseiller en Économie Sociale et Familiale spécialisé dans la prévention de la dépendance des personnes âgées et formateur en gérontologie de métier, par ailleurs fraîchement détenteur du diplôme d'entraîneur de football.

Un partenariat se noue entre le club de football et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Soulac avec l'ambition de lutter contre l'isolement social qui menace bien souvent les personnes retraitées.

Le centre du « **Mieux Vivre Ensemble** » est conçu comme une université du temps libre où les seniors peuvent choisir les activités selon leurs goûts et leurs disponibilités.

Trois thématiques servent de fil rouge aux animations :

« **Bouge ton esprit** », où l'on retrouve les ateliers mémoire, les ateliers échange et discussion ;

« **Bouge ton corps** », en pratiquant la gym douce ou la gym mémoire, l'aquagym, l'équilibre, la randonnée, la marche ;

« **Bouge ta vie** », à travers les ateliers numériques, les jeux de société ou encore les activités de mélange des générations.



Lundi 3 octobre, la réunion d'information organisée par le CCAS de la Ville à l'initiative de Claude Martin, élu en charge, avec le concours de Grégory Martin a rencontré un franc succès. Les nombreuses inscriptions ont conduit à la constitution de 3 groupes de gym douce, 3 groupes mémoire, 2 groupes d'aquagym, 4 groupes de différent niveau d'initiation au numérique, 19 personnes s'étant inscrites aux jeux de société du vendredi après-midi. La marche se déroule 2 fois par semaine en autonomie.

Aujourd'hui, avec plus d'une centaine d'inscrits, vivant pour la plupart seuls à leur domicile, il est manifeste que cet objectif prioritaire de création de lien social a rencontré l'attente des Soulacaises et Soulacais de plus de 60 ans, qui prennent plaisir à travailler au maintien de leur autonomie dans la convivialité. Un bel exemple de réussite !

CONTACTS :

Christel LABAT au 06 28 22 84 84
Grégory MARTIN au 06 37 06 84 83

Envie d'Eden

La campagne de communication développée par l'office de tourisme Médoc-Atlantique sous la marque « **L'Eden aquitain** » a renforcé l'image de notre station comme une destination nature, propice au ressourcement et en même temps dynamique. L'été 2022 a été une grosse saison en termes d'évènements sur Soulac. Coup d'envoi de ces évènements, l'incontournable « **Soulac 1900** ».

Malgré un contexte peu favorable qui a généré un démarrage tardif de la haute saison (calendrier scolaire tronquant le mois de juillet et le mois d'août, canicule, sécheresse, incendies, arrêtés préfectoraux d'interdiction de circulation sur les pistes cyclables ou en forêt...), les acteurs économiques du tourisme, à l'exception notable des loueurs de vélos, ont exprimé un bon niveau de satisfaction relatif tant à la fréquentation qu'à la consommation touristiques par rapport à l'année précédente.

Au global, du mois de mai à fin août, le nombre de nuitées, tout type d'hébergement confondu, a évolué de 3,2% pour atteindre 403 000 nuitées. Les données pour les mois de septembre et octobre restent à consolider.

L'offre de lits réservables via les plateformes de locations de vacances de type Airbnb a augmenté de 30% entre 2021 et 2022 passant de 2551 à 3298 lits réservables en moyenne par mois sur la commune. Ceci est un signe de l'attractivité de la destination.

L'un des enjeux à venir sera néanmoins la qualification de ces hébergements par le biais du classement en meublés de tourisme ou l'obtention de labels garantissant la qualité d'accueil.



De manière générale, la commune de Soulac-sur-Mer attire une clientèle française fidèle et a vu le retour des clientèles étrangères en provenance de 3 principaux pays : Allemagne, Pays-Bas et Grande Bretagne.

La destination Soulac possède des atouts naturels avec son positionnement géographique qui la place à l'écart. Elle bénéficie de la mobilisation de ses acteurs économiques. Elle propose de nombreuses animations et au final, jouit d'une notoriété certaine. Tout cela donne les ingrédients d'une saison réussie.

VISITES PATRIMONIALES : LA VALEUR AJOUTÉE DE LA DESTINATION SOULAC

Avec 110 visites programmées entre juin et octobre au rythme de 10 visites par semaine en juillet et août et 4 visites par semaine en moyenne saison, ce sont 1145 visiteurs qui ont été accueillis.

CAP 33 POUR DES VACANCES ACTIVES

Fruit de multiples partenariats, le dispositif Cap 33 a rencontré un vif succès, majoritairement dans la tranche d'âge 15/40 ans qui pratique déjà un sport. Diversité des activités proposées, animations de qualité et ambiance chaleureuse ont été plébiscitées.

Un vent de liberté souffle sur la création

Liberté du format, liberté du sujet, de la catégorie, le court métrage pour les cinéastes et vidéastes amateurs permet de donner libre court à son imagination tout en laissant à voir sa sensibilité, sa créativité, ses talents. Talents de narrateur ou narratrice, talents pour capter les émotions, talents de preneur de son, de monteur, talents d'acteur aussi parfois.



Aventure singulière ou travail collectif, ils étaient plus de 200, sélectionnés dans leur région respective, à avoir rejoint Soulac pour ce festival national du court métrage, fruit d'une coopération entre la fédération française de cinéma et vidéo amateur, la mairie de Soulac-sur-Mer et les commerçants.

En 4 jours de projection au cinéma l'Océanic, 70 œuvres ont été présentées lors de ce **82^{ème} festival « Ciné en courts »**.

Le bistro des festivaliers, installé sur la place du marché, a créé l'animation en cette fin du mois de septembre. Les discussions allaient bon train entre ces amateurs éclairés qui échangeaient sur leurs pratiques, mais aussi avec le public soulacais, venu en nombre.

Un beau succès d'estime pour un cinéma s'apparentant à **« l'art et l'essai »**.

Le prix de la Ville de Soulac est allé à **« Au nom de la vie »**, concourant dans la catégorie reportage, réalisé par Christian Rasquier et Bernard Ferrand en hommage aux victimes de la tempête Alex qui a durement frappé deux communes de la vallée de la Vésubie en octobre 2020.

La Ville donne rendez-vous aux festivaliers en 2023.



CMCS: jamais trop tard pour s'inscrire!

Après la mobilisation de l'équipe en accompagnement de Cap33 durant la saison estivale, place à la saison 2022/2023 pour le Centre Municipal Culturel et Sportif. Comme il est de tradition, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

On retrouve Sandrine au basketball, Julie au badminton, Sandra à l'éveil corporel, à l'acrogym, ainsi qu'à la street dance, Célia aux disciplines d'entretien et remise en forme, Stéphane au judo et au taïso, Ahmed au karaté et self-défense, Franck à la musculation.

Nouvellement arrivé, Franck met en place des programmes d'entraînement individualisés en fonction des objectifs de chacun. Cette discipline est très appréciée. Elle comptabilise 92 inscrits.

En extérieur, Célia mène la marche nordique.

À l'église du Jeune Soulac, Sylvie reprend le théâtre.

Pour les studieux, Xavier dispense des cours d'espagnol et Allen ceux d'anglais.

Christian et Maryse co-dirigent la généalogie, Anne et Marie-Christine animent le scrabble.



Les artistes ont de nouveau rendez-vous avec Gauthier qui enseigne le dessin et la peinture et affiche complet, avec Josette pour la peinture sur soie. Ces sections proposent tous les ans, au mois de juin, une exposition ouverte au public, toujours très appréciée.

Les « plus » du CMCS ? Le ticket culture à 5 € pour tester une activité culturelle ou artistique ; le ticket sport à 5 € également pour tester une activité sportive avant de s'y engager et bien sûr, Sports Plus pour les enfants scolarisés à l'école primaire de la commune qui auraient besoin de se défouler après la journée de classe.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES TOUTE L'ANNÉE. ALORS, QU'ATTENDEZ-VOUS ?

Pour tout renseignement :
05.56.09.82.99 ou
www.mairie-soulac.fr/activites/centre-municipal-sportif



Des parrains prestigieux pour le FC Cœur Médoc-Atlantique

Deux clubs qui fusionnent, le FC Médoc Côte d'Argent et le FC Lesparre, méritent bien d'évoluer sous le patronage de deux illustres parrains. Marius Trésor et Thierry Tusseau, anciens joueurs des Girondins et internationaux français aux palmarès à en faire rêver plus d'un, avaient fait le déplacement jusqu'à Soulac ce 22 septembre, pour la soirée que le club avait souhaité organiser en ouverture de saison avec le soutien de la Ville.

Les résultats de ce début de saison sont à la hauteur de cet éminent parrainage. La section féminine créée cette année a enregistré plusieurs victoires et notamment une sur le score de 8 buts à 1 dans le derby du nord-médoc face à Grayan. L'équipe féminine s'est ainsi mise au diapason de l'équipe première, coachée par l'ancien international et champion de France Lilian Laslandes.

Joueurs, dirigeants, encadrants, bénévoles, ont montré aux Maires de Lesparre et de Soulac ainsi qu'aux partenaires privés du club, que les valeurs de dépassement de soi, d'esprit d'équipe et de convivialité étaient une réalité. De quoi ravir leurs bienveillants modèles, Trésor et Tusseau.



Mes vacances à Soulac

Comme à chaque période de petites vacances scolaires, le service enfance/jeunesse de la Ville avait concocté un programme éducatif et ludique destiné aux enfants entre 5 et 12 ans et à leurs parents ou grands-parents qui pourraient ne pas savoir comment les occuper. Et comme à chaque vacances, les activités et animations proposées ont fait le plein.

Vacances de la Toussaint obligent, les enfants étaient invités à suivre la piste de la sorcière. La fête d'Halloween, le 31 octobre, organisée par l'association des parents d'élèves a eu un franc succès. Une horde de monstres et de sorcières a déferlé sur Soulac. Un grand moment festif pour petits et grands.

Rendez-vous pour de nouvelles aventures aux vacances de Noël !



Journées du Patrimoine

Les 17 et 18 septembre, le patrimoine historique, architectural, naturel, économique de Soulac a été mis à l'honneur lors des Journées du Patrimoine.

Au programme, la découverte de la basilique Notre-Dame de la Fin des Terres inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco regorgeant d'anecdotes. Celle-ci s'est prolongée à travers les rues de la ville à la rencontre des villas soulacaises Belle Epoque.

Au programme également, une visite nature avec pour thématique : *"La forêt, c'est bon pour la santé"*. Une immersion en forêt accompagnée par Emilie (association ADN) à travers la forêt dunaire.

Dans la salle socioculturelle, Marc Mauvais, spécialiste de l'archéologie napoléonienne, donnait une conférence sur la "Fortification de la capitainerie de Soulac : défense intemporelle de la Gironde et de Bordeaux".

De 18 h 30 à 20 h, le Monastère des Bénédictins s'est ouvert au public pour une dégustation en musique d'huîtres de Soulac et de vin blanc dans le parc.

Tout au long du week-end, le musée d'art contemporain et d'archéologie était libre d'entrée avant la clôture de la saison des expositions.



Week-end de folie

Parallèlement aux animations de la journée européenne du patrimoine, c'est un week-end de folie qui s'est déroulé sur le parvis et autour de la Basilique Notre-Dame de la Fin des Terres. Ambiance Formule 1... ou presque. La course des caisses à savon, plusieurs fois reportée était enfin de retour en fanfare. 30 bolides des plus improbables ont dévalé la rue des Bénédictins négociant des virages aventureux. Les bottes de paille ont joué leur rôle. Les spectateurs hilares aussi.

"Bravo à Michel Rouyer et Cathy Thompson, éléments moteurs de la manifestation pour les commerçants et artisans et aux participants. Ils ont créé une belle synergie populaire qui renforce l'attractivité de la station hors saison" a salué le maire, Xavier Pintat. À renouveler absolument en 2023.

Samedi, toujours dans l'esprit "voiture, moteur, équipages", le parvis de la basilique avait servi de piste à neuf modèles réduits du MRCC (Moto Racing Club Grayannais) présidé par Frédéric Quillet. Une course d'endurance de 3 h, moins farfelue que celle des abeilles, policiers, cochons, locomotive, etc., des caisses à savon.



Cérémonie commémorative du 11 novembre

Le 11 novembre, de nombreuses personnes se sont réunies sur le parvis de la Basilique pour commémorer l'armistice de la première guerre mondiale signé dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne par le maréchal Foch, il y a 104 ans.

Preuve que le devoir de mémoire est bien vivant à Soulac, les enfants des écoles et le conseil communal des jeunes se sont pleinement associés à cette manifestation en déposant des gerbes au monument aux morts.

Xavier Pintat, lors de son intervention, n'a d'ailleurs pas manqué de souligner l'importance de celui-ci en reprenant ces quelques mots de Winston CHURCHILL : « *Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre* ».

NAISSANCES

Livio GOMEZ, le 11/08/2022

Gabin, Jean-Jacques CLAMENT, le 5/09/2022

Spencer, Severine, Sylvie COLIN HUBSCHI OLIVIER,
le 3/10/2022

Nora TRIVIER, le 7/10/2022

Kenzo, Raphaël, Claude MACOBELY, le 25/10/2022

MARIAGES

Jack-Philippe BOURCEAU et Sandra MARTIN,
le 9/08/2022

Bastien LE CORRE et Charlotte PILLOT,
le 20/08/2022

Alain ADAM et Frédérique MARAUD, le 27/08/2022

Christopher BOUILLEAU et Sandy NUNES,
le 27/08/2022

Franck CHAIGNAUD et Juliette SAINT-SIMON-
ALLARD, le 3/09/2022

Benoit STANISLAS et Emilie BOP, le 15/09/2022

Claude DUPONT et Claudette DURAND,
le 16/09/2022

Vincent NOËL et Daria SIKILINDA, le 26/09/2022

Pierre LARBIOU-SAUGERAS et Marie-
Claude DELAVOIS, le 1/10/2022

DÉCÈS août-octobre 2022

Ginette JUNIÉ née BUFFARAL, âgée de 98 ans

Denise DUPAS née ROBERT, âgée de 98 ans

Marcelle HYVERNAUD née VALET, âgée de 83 ans

Raymond MICHELI, âgé de 93 ans

Reine MARTIN née AGERT, âgée de 83 ans

David CURTIS, âgé de 84 ans

Michel GRILLON, âgé de 88 ans

Patrice DEBÈS, âgé de 70 ans

Marie SCHEFFELS née GRUEL, âgée de 97 ans

Maria MONTET née LACOSTE, âgée de 88 ans

Bernard-François CHAUVIN, âgé de 81 ans

Philippe MICHELET, âgé de 61 ans

Françoise CARRISSIMO, âgée de 94 ans

Catherine PORTIER, âgée de 88 ans

Fernande DUBOURG née SOLUREAU, âgée de
99 ans

Gilberte LAMAURY née CHASSERGUE, âgée de
89 ans

Jean-Michel MARCHAL, âgé de 65 ans

Danielle-Marie CHARRIER née PERNIER, âgée
de 87 ans

Christiane GOBINAU née COUTET, âgée de 78 ans

Raymonde THOMAS née SALMON, âgée de 89 ans

Aline GERBAUD, née FOURCADE, âgée de 88 ans

Anthony DINGLE, âgé de 83 ans

Celso FERREIRA ALVES, âgé de 89 ans

Thierry MATHIEU, âgé de 67 ans

Serge LACASSAGNE, âgé de 85 ans

Roger SEURIN, âgé de 102 ans

Yvette, Marie LAGRAVE née DUCLERC, âgée de
100 ans

GENDARMERIE

17, rue Olivier Guinet
05 56 73 33 90

POLICE MUNICIPALE

05 56 73 29 15

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (portable)
Rue Olivier Guinet
05 56 73 63 73

MAIRIE

2, rue de l'Hôtel de Ville
05 56 73 29 29

**BUREAU D'INFORMATION
TOURISTIQUE**

Rue de la Plage
05 56 09 86 61

**RÉGIE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT**

05 56 09 85 77
Bureau ouvert de 10h à 12h
Fermé le samedi

**CENTRE MUNICIPAL
CULTUREL ET SPORTIF
(CMCS)**

5 rue du Révérend Père
Daniel Brottier
05 56 09 82 99

BIBLIOTHÈQUE

Rue de la Plage
05 56 73 81 95

PRESBYTÈRE

Abbé Sebastian
Gozdziejewski
05 56 41 08 97

TRÉSOR PUBLIC

79, rue de la Plage
05 56 09 81 04

LA POSTE

Rue Mal d'Ornano
05 56 73 24 70

EDF DÉPANNAGE

09 726 750 33

EDF AGENCE CLIENTÈLE

09 69 36 66 66

AÉRODROME

05 56 09 86 16

SNCF

Av. du Gal de Gaulle
05 56 09 85 56

BAC ROYAN-LE VERDON

05 56 73 37 73

PHARMACIEN

M. Duperat :
58, rue de la Plage
05 56 09 84 40

MÉDECINS

Dr Aubert : 05 56 73 35 00
Dr Deraedt : 05 56 09 84 65

INFIRMIERS**CENTRE PARAMÉDICAL**

05 56 09 75 86
Mme Dupuy : 06 11 54 66 28
Mme Martin : 06 72 42 60 26
Mme Vilmin : 06 85 96 03 63
Mme Valet-Fontan,
et M. Fournier : 05 56 09 75 86
Mme Delacuvellerie :
06 82 17 19 40

**LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES**

05 56 73 95 20
Tous les jours de 8h à 12h

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mmes Arnaud, Ferrez, Roustit,
M. Jacques :
05 56 09 98 35

DENTISTES

A. Capdarest,
N. Barnerias-Desplas :
05 56 09 82 68
E. Lagardère, M. Delarue :
05 56 73 61 63

PÉDICURE-PODOLOGUE

M. Gabriel : 05 56 09 96 29

ORTHOPHONISTE

M. Daramat : 05 56 73 60 67

OSTÉOPATHES

M. Lagney : 06 58 10 45 09
M. Mahieu : 05 56 09 51 63

VÉTÉINAIRE

A. Audry : 05 56 09 77 36

**POMPES FUNÈBRES
SOULACAISES**

M. Berges : 05 47 83 80 07

**ARCHITECTE-CONSEIL
COMMUNAL**

M. Jouison :
05 56 73 29 06 ou 29 19
Permanence mensuelle en
Mairie sur rendez-vous

**ARCHITECTE-CONSEIL
DU CAUE**

M. Barillot : 05 56 73 49 23
le 3ème mardi du mois de
9h15 à 11h45

**MAISON DÉPARTEMENTALE
SOLIDARITÉ ET INSERTION**

Salle des permanences RDC
Mairie. Uniquement sur
rendez-vous :
05 56 41 01 01

**DÉCHETTERIE
SOULAC-TALAI-LE VERDON**

Route du Verdon - 05 56 09 76 49
Du mardi au samedi
8h30 à 12h -14h à 17h30

**HORAIRES
DE LA MAIRIE****Lundi au jeudi :**

8h30 - 12h15
13h30 - 17h30

Vendredi :

8h30 - 12h30

Samedi :

8h30 - 12h



2, rue de l'Hôtel de Ville - BP 25

33780 Soulac-sur-mer

Tél. : 05 56 73 29 03

cabinet.maire@mairie-soulac.fr

www.mairie-soulac.fr

